

Réunion du Conseil municipal du 20 mars 2017

L'an deux mille dix sept, le 20 mars, à 18h30

Le Conseil municipal de Criteuil la Magdeleine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur FOUGERE Michel, Maire.

Présents: 9

Excusé(s) : 1

Procuration (s): 1

Secrétaire de séance : Cécile Jullien

1. Approbation du Compte-rendu du 20 février 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Compte rendu des réunions des Adjointes et Conseillers

- Tourisme : Visite du Pôle Nature par Grand Cognac et une dizaine d'élus. Mr Fougère a demandé si on pouvait disposer du Pole Nature pour certaines manifestations et ainsi optimiser cet endroit. La réponse nous parviendra ultérieurement.
- Mr Matignon : Nous ne savons toujours pas si le syndicat d'eau va être absorbé par Grand Cognac.
- Mme Savin et Cécile Jullien : réunion SIVOS Grande Champagne Sud . Vote du Compte Administratif 2016 et Budget Primitif 2017.

3. Relations avec Grand Cognac Communauté d'Agglomération

- Prochaine réunion le 30 mars prochain.

4. Approbation du compte de gestion 2016 commune :

Le compte de gestion est le document comptable établi par le Comptable du Trésor relevant la présentation du BP 2016 accompagné des différents états : développement des comptes de tiers, actif, passif, restes à recouvrer et restes à payer.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve le compte de gestion 2016.

Approbation du compte de gestion 2016 Multiservice :

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve le compte de gestion 2016 du multiservice.

Délibération approbation du compte administratif 2016 commune :

Le compte administratif est le document comptable de la commune établi sous la responsabilité de Monsieur le Maire. Il fait apparaître les éléments suivants :

Exercice 2016	Investissement	Fonctionnement
Recettes	75 914,33	353 713,49
Dépenses	81 438,96	263 054,82
Résultat	- 5 524,63	90 658,67

Résultats d'exécution avec reprise des résultats antérieurs :

	Résultat clôture 2015	Résultat 2015 Affectation	Résultat Exercice 2016	Résultat clôture 2016	Solde sur restes à réaliser 2016	Résultat global 2016
INVESTISSEMENT	-40 422,08		34 897,45	- 5 524,63	- 33 167,11	- 38 691,74
FONCTIONNEMENT	96 856,73	61 487,08	55 289,02	90 658,67		90 658,67
TOTAL				85 134,04		51 966,93

Le Conseil municipal, hors présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Mr Francis Desmottier doyen de l'Assemblée, approuve le compte administratif 2016 ainsi présenté.

Délibération approbation du compte administratif 2016 Multiservice :

Résultat de clôture 2015	Résultat exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Investissement -3 091,39	349,74	-2 741,65
Exploitation 3 186,51	2 774,81	2 869,93
TOTAL		Excédent 128,28

Le Conseil municipal, hors présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Mr Francis Desmortier doyen de l'Assemblée, approuve le compte administratif du Multiservice 2016 ainsi présenté.

5. Vote des subventions 2017

	Montants en euros versés pour 2016	Montants en euros accordés pour 2017
Le Pêcheur Barbezilien	50	50
Groupe Théâtral	300	300
C.A.U.E	46	46
APE Grande Champagne Sud	200	200
A .F.C.C.R.E	88	88
Société de chasse	300	300
Club de l'Age d'Or	50	50
Comité de Jumelage Heacham	1510	1500
Entente sportive Grande Champagne		100
Chambre des Métiers	100	100
La Fondation du Patrimoine	50	50
Comité des Fêtes	1200	2000
Amicale des Donneurs de Sang	120	120
Eglise Saint-Jean-Baptiste	100	100
Croix Rouge 16 Barbezieux	200	200
Secours catholique		100
Les Cagouilles en Folies		non
TOTAL	4314	5304

Monsieur le Maire donne lecture des subventions ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve les montants désignés ci dessus et refuse, à 6 voix contre et 4 voix pour, de verser une subvention à l'association « Les Cagouilles en folies ».

6. Vote des 3 Taxes

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois grands impôts locaux (TH, TFB, TFNB), notamment :

- les limites de chacun au terme de la loi du 10 janvier 1980,
- les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année.

Considérant que : le budget communal nécessite des rentrées fiscales de **149 055 euros**.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, Le conseil municipal décide à la majorité de ne pas augmenter les taux pour 2017 et de voter les taux d'imposition pour l'année 2017 comme suit :

	Taux communaux 2016	Bases prévisionnelles 2017	Taux votés 2017	Produit 2017
T. Habitation	7.99	433 300	7.99	34 621
T .Foncier Bâti	16.86	329 400	16.86	55 537
T..Foncier Non Bâti	49.41	119 200	49.41	58 897
TOTAL ATTENDU 2017 :				149 055

7. Point sur l'Eglise

Un nouvel estimatif des travaux (Avant Projet Sommaire) a été réalisé par l'architecte pour baisser le coût.

8. Convention Mutualia

Suite à la réponse de l'AMF, nous ne pouvons pas privilégier une mutuelle plutôt qu'une autre. Le Conseil Municipal décide donc, de ne pas donner suite à la demande de Mutualia. Un courrier va leur être envoyé.

9.La Source

Suite à la réunion de commission du 17 mars dernier, les articles sont demandés aux associations. Prochaine réunion le 3 avril 2017 à 14 heures.

10.Informations et questions diverses

- ◆ Le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu un mail de Grand Cognac qui nous demande de choisir les pouvoirs de polices spéciales que nous souhaitons transférer à la communauté d'agglomération, et ceux que nous ne souhaitons pas transférer.

Les pouvoirs de polices spéciales concernés par ce transfert sont les suivants :

	Je souhaite conserver ce pouvoir de police	Je souhaite transférer à la communauté d'agglomération ce pouvoir de police
Assainissement		X
Collecte des déchets		X
Aire d'accueil des gens du voyage		X
Circulation, stationnement	X	
Autorisation des stationnements aux exploitants de taxis		X
Sécurité des bâtiments publics, immeubles collectifs et édifices menaçant ruine		X

Le Conseil Municipal décide de choisir les pouvoirs de polices spéciales comme ci dessus.

◆ **Élections Présidentielles**

1er tour : 23 avril 2017

2ème tour : 07 mai 2017

Tableau des permanences

Permanences 23 avril 2017	NOMS / Prénoms conseillers		
8h - 11h	Michel FOUGERE	Patricia PILLET	Christophe GUINET
11h - 14h30	Christian MATIGNON	Patricia PILLET	Gisèle DESMORTIER
14h30 - 18h	Florence SAVIN	Jean-Louis PAVIOT	Francis DESMORTIER

Permanences 7 mai 2017	NOMS / Prénoms conseillers		
8h - 11h	Michel FOUGERE	Cécile JULLIEN	Jean-Louis PAVIOT
11h - 14h30	Christian MATIGNON	Patricia PILLET	Gisèle DESMORTIER
14h30 - 18h	Francis DESMORTIER	Christophe GUINET	Monique RICHEN

- ◆ Un responsable de l'unité « bâtiments durables et accessibilité » de la Direction départementale des territoires doit se déplacer, vendredi 31 mars à 10 heures, pour évaluer le niveau d'accessibilité de nos établissements recevant du public (Église, mairie, salle des fêtes, école.....). Une programmation des éventuels travaux nécessaires à la mise en conformité des locaux, devra être mise en place.

◆ Une demande de l'Observatoire des sciences de Nantes a été reçue en mairie concernant le déploiement de stations sismologiques en France et plus précisément à Criteuil la Magdeleine. Il s'agit simplement d'installer un petit appareil de mesures sur un terrain communal. Une personne doit se déplacer à Criteuil, jeudi 23 mars prochain, pour expliquer le projet.

◆ Nous avons reçu une invitation pour une conférence tenue par le Président du Département, François Bonneau, sur différents thèmes à la salle des Distilleries de Segonzac, mardi 28 mars 2017. Gisèle Desmortier et Patricia Pillet y participeront.

◆ Nous avons reçu également une invitation concernant l'assemblée générale de Groupama, le vendredi 31 mars à 18 heures, à Criteuil.

◆ Nous avons reçu un courrier du SDITEC, concernant une possible fusion avec l'ATD16. Le Conseil Municipal décide de délibérer en ce sens.